

Séance du 26 Février 2004

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Boustingorry, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Pommiez, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Trunet à M. Laroche ; Mme Jeambrun à Mme Ipharraguerre ; Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni ; M. Causse à Mme Bisauta.

ABSENT : M. Charrier

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : OFFICE DE COMMERCE - Marché de Noël 2004

M. me DUFRENE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des animations de fin d'année, l'Office de Commerce a proposé l'organisation d'un marché de Noël. Celui-ci pourrait avoir lieu, pour sa première édition du **04 au 26 décembre 2004**, Place du Réduit et Place de la Liberté, reliées pour l'occasion par un cheminement piéton sécurisé.

Ce projet a été jugé particulièrement intéressant dans la mesure où il participe d'une démarche globale et associe les cinq membres de l'Office de Commerce à savoir : l'Union Commerciale, la Ville de Bayonne, les Chambres Consulaires et l'Office de Tourisme.

Par ailleurs, ce marché de Noël sera conçu comme une opération commune Ville/Office de Commerce afin de proposer une animation de qualité suffisamment attractive comme cela avait été le cas en décembre 1999 pour l'animation Patinoire (Ville) et Village enchanté (Office de Commerce).

L'Office de Commerce a donc été invité à travailler ce projet durant l'année 2003 et à se rapprocher de professionnels susceptibles d'en étudier la faisabilité et d'en assurer la mise en œuvre.

A cet effet, a été constitué au sein de l'Office de Commerce, un groupe de travail qui a établi un cahier des charges et consulté plusieurs sociétés organisatrices de tels évènements.

Ces phases réalisées et la faisabilité de cette manifestation confirmée, l'Office de Commerce va engager la phase opérationnelle avec la société Côte Ouest, à laquelle il a confié la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Afin d'optimiser les conditions de réalisation de cette animation la première année, l'intérêt étant qu'elle soit pérennisée, et qu'elle s'autofinance, objectif réalisé généralement dès la 3^{ème} édition, l'Office de Commerce sollicite l'aide de la Ville de Bayonne :

- d'une part pour l'exonération, à titre exceptionnel pour la 1^{ère} édition, des droits de place correspondant à l'occupation du domaine public ;
- d'autre part pour le versement, sous forme de subvention exceptionnelle, de 59.000 €

Il est à noter que la gratuité des parkings de surface accordée depuis plusieurs années, quatre journées et demi en décembre, ne sera pas demandée en 2004, par l'Union de Commerce et ce en cohérence avec la politique de stationnement et notamment la mise en fonctionnement des navettes gratuites (le coût de cette gratuité a été évalué à 35.000 €).

Come-tenu de l'intérêt de ce projet qui s'inscrit bien dans la démarche partenariale que nous menons au sein de l'Office de Commerce, je vous propose de répondre favorablement à la demande de ce dernier pour permettre la réalisation du marché de Noël 2004.

Adopté.

Mmes Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave s'abstiennent.

Mme Lougarot, M. Larralde s'abstiennent.